



Communiqué de presse

900 000 citoyens européens demandent aux députés européens, à quelques jours d'un vote crucial, d'interdire les exportations d'animaux vivants

Paris, 13 janvier 2022. Une pétition demandant l'interdiction par l'UE de l'exportation d'animaux d'élevage vivants vers des pays tiers a été signée par 900 000 citoyens. Elle sera remise aujourd'hui à 15h30, à quelques jours d'un vote crucial, au Parlement européen, par CIWF, FOUR PAWS, WeMove Europe et Animals International. L'enjeu est de taille, les députés européens doivent écouter leurs électeurs.



A quelques jours d'un vote crucial...

Nous sommes à quelques jours seulement du vote crucial des députés européens sur les **recommandations formulées à la suite de l'enquête sur la protection des animaux pendant leur transport au sein et en dehors de l'UE**. Il pourrait en résulter un message fort du Parlement européen à la Commission pour limiter les temps de transport et empêcher les immenses souffrances que ce commerce cause à des millions d'animaux d'élevage en Europe et au-delà chaque année.

Selon **les règles actuelles**, les porcs peuvent être transportés pendant 24 heures sans interruption et les moutons et les bovins pendant 29 heures avec seulement une heure de "pause". À la fin de ces voyages, une pause de 24 heures est obligatoire, mais après cette pause, le cycle peut être répété aussi souvent qu'il le faut jusqu'à ce que les animaux arrivent à leur destination finale, au point qu'ils peuvent être en déplacement pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

En décembre, les membres de la commission d'enquête sur la protection des animaux pendant le transport (ANIT) ont **voté en faveur de recommandations axées sur l'application des règles existantes au lieu de mesures plus strictes qui interdiraient à terme les exportations vers les pays tiers**. Cela permettrait encore le transport, cruel et inutile, d'animaux vivants sur de longues distances vers des pays dans lesquels l'UE n'a aucun moyen de garantir le respect des normes de bien-être animal.

Les règles actuelles doivent évoluer !

Chaque année, des millions d'animaux sont transportés sur des milliers de kilomètres - par voie aérienne, maritime ou terrestre - pour être abattus ou engraisés en vue de l'abattage. Au cours de ces trajets, ils souffrent énormément en raison du stress, de l'épuisement, des écarts de température et des blessures. Même les veaux non sevrés sont transportés à partir de l'âge de 14 jours sur de longs trajets, souffrant de la faim, de la soif et d'un stress thermique qui affecte lourdement leur faible système immunitaire. Aucun soin particulier n'est non plus apporté aux animaux en gestation, qui finissent parfois par mettre bas dans des conditions terribles à bord de véhicules ou de navires.

La pétition commune, qui sera remise aujourd'hui à 15h30 à l'eurodéputée Tilly Metz, présidente de la commission ANIT et de l'intergroupe sur le bien-être et la conservation des animaux au Parlement européen, demande aux députés européens de **renforcer les recommandations de la commission ANIT en soutenant l'interdiction de l'exportation d'animaux vivants en dehors de l'UE, l'interdiction du transport d'animaux non sevrés et une durée maximale de transport sur de longues distances de huit heures pour les bovins, porcins et ovins adultes et de quatre heures pour les volailles et les lapins**.

Un véritable appel citoyen aux députés européens !

*" 900 000 citoyens européens envoient un message clair à l'UE par le biais de notre pétition : ces voyages longs et inutiles sont cruels pour les animaux d'élevage et doivent être interdits ", déclare Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France. "Nous exhortons les députés européens à écouter cet appel citoyen et à faire preuve d'ambition en allant au-delà des recommandations de la commission ANIT, visant à améliorer la vie de millions d'animaux d'élevage. Des règles plus strictes **fixant des limites absolues de durée de voyage et des mesures spécifiques pour les animaux vulnérables** devraient être mises en place pour prévenir la souffrance et l'agonie vécues pendant ces voyages."*

*"**Les membres du Parlement européen doivent écouter leurs électeurs** et prendre en compte le principe du 0-4-8 dans leur vote : 0 heure de transport pour les animaux vulnérables, 4 heures pour les volailles et les lapins et 8 heures pour les bovins, ovins et porcins adultes comme durée maximale de transport ! Les transports plus longs, les exportations d'animaux vivants et les transports par mer doivent*

être totalement interdits", déclare Pierre Sultana, directeur du bureau des politiques européennes de **FOUR PAWS**.

« En assumant leurs responsabilités en tant que représentants des citoyens européens, les députés européens devraient également tenir compte des mobilisations et des actions de masse en tant que voix de leurs électeurs. Les Européens envoient un message clair au Parlement de tous les coins de l'UE : nous prendrons note de l'écoute de leurs demandes", déclare Virginia López Calvo, chargée de campagne principale à **WeMove Europe**.

"On a beaucoup parlé de l'exportation de bétail vivant alors que j'étais dans des pays tiers et que je n'ai vu aucun changement dans la façon dont les animaux européens sont traités. Il est impossible d'améliorer ce commerce. Il ne peut être réalisé de façon humaine. Il doit être arrêté pour de bon", déclare Gabriel Paun, directeur d'**Animals International**.

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, [l'ONG internationale CIWF](#) a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant une expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.

Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr

Contacts presse

CIWF France : Laetitia DINAULT : laetitia.dinault@ciwf.fr / 06 26 07 55 43